

A C C O R D

entre l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
et le Département I - Sciences Sociales de l'Académie
Polonaise des Sciences por les années 1984 - 1987

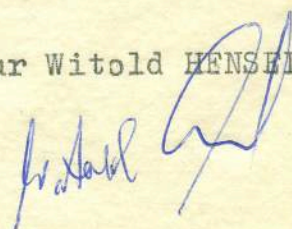
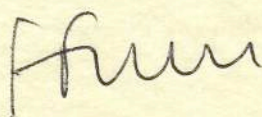
Le Professeur François FURET, Président de l'École
des Hautes Études en Sciences Sociales et le Professeur
Witold HENSEL, Secrétaire du Département I - Sciences
Sociales de l'Académie Polonaise des Sciences se sont
réunis à Varsovie les 27 et 28 avril 1984.

Ils ont constaté le bon fonctionnement à la sati-
sfaction des deux parties de l'Accord conclu entre leurs
institutions à Varsovie le 4 septembre 1973 et renouvelé
d'abord à Paris les 9 octobre 1975 et 13 mai 1977 puis
à Varsovie le 13 juin 1980. Ils se sont félicités du bon
climat de coopération scientifique et d'amitié dans
lequel fonctionne cet Accord. Ils ont décidé de le re-
conduire pour quatre ans en tenant compte du préambule
de la deuxième partie du Programme d'échanges entre
la République Française et la République Populaire
de Pologne signé à Paris le 28 octobre 1983 et selon
les modifications ci-jointes.

A Varsovie, le 28 avril 1984

Professeur François FURET

Professeur Witold HENSEL



ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES

POLSKA AKADEMIA NAUK
WYDZIAŁ I NAUK SPOŁECZNYCH

PROGRAMME DE COLLABORATION SCIENTIFIQUE

Les thèmes de collaboration scientifique dont la réalisation sera assurée par une partie des échanges et des stages, seront pris parmi les thèmes suivants:

HISTOIRE

- Recherches socio-démographiques sur la famille du XVIème au XVIIIème siècle.
- Bi-centenaire de la Révolution française - histoire des formes politiques nées de la Révolution française, impact à l'extérieur.
- Proto-industrie: science, technique et industrie au XIXème siècle.
- Emigration - étude comparative de migrations XXème siècle.
- Images et iconographie: Moyen-Age et époque moderne.

HISTOIRE DE LA CULTURE MATERIELLE

- Publications des fouilles de Dracy et Saint - Jean le Froid comme modèle de publication archéologique.
- Recherches sur "la nouvelle archéologie" avec la perspective d'un colloque en France - début 1987.

- 2 -

SOCIOLOGIE

- Sociologie rurale de la France et de la Pologne.
- L'intelligentsia en Amérique Latine.

Le Centre de recherches historiques de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et l'Institut d'Histoire de l'Académie Polonaise des Sciences continueront à travailler en collaboration sur l'histoire socio-culturelle de l'époque moderne.

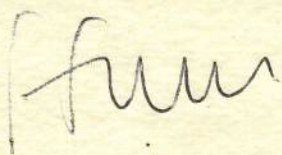
L'École des Hautes Études en Sciences Sociales signale la possibilité d'une collaboration dans le domaine de l'économetrie et sur l'étude de la crise économique mondiale depuis 1974.

Les deux parties auront ultérieurement se mettre d'accord pour une collaboration sur d'autres thèmes.

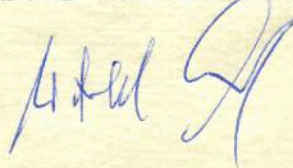
La partie polonaise confirme son intérêt pour la collaboration entre l'Institut d'Histoire de l'Université Jagellone et le Centre de Recherches Historiques de l'E.H.E.S.S., collaboration dont elle sera tenue informée.

A Varsovie, le 28 avril 1984

Professeur François FURET



Professeur Witold HENSEL



P O R O Z U M I E N I E

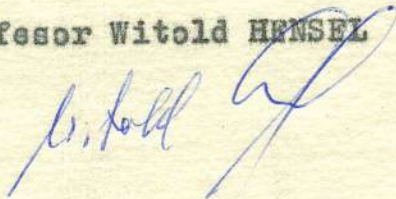
między Wydziałem I Nauk Społecznych Polskiej Akademii Nauk i L'École des Hautes Études en Sciences Sociales na lata 1984 - 1987

Profesor Witold HENSEL, Sekretarz Wydziału I Nauk Społecznych Polskiej Akademii Nauk i Profesor François FURET, Prezydent L'École des Hautes Études en Sciences Sociales spotkali się w Warszawie w dniach 27 i 28 kwietnia 1984 roku.

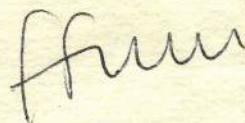
Obie Strony stwierdziły z zadowoleniem, że Porozumienie zawarte między nimi w dniu 4 września 1973 r. w Warszawie, odnowione w Paryżu w dniach 9 października 1975 r. i 13 maja 1977 r. oraz w Warszawie w dniu 13 czerwca 1980 r. jest realizowane prawidłowo. Podkreślono dobry klimat współpracy naukowej i przyjacielskie stosunki sprzyjające realizacji Porozumienia. W oparciu o preambułę do drugiej części Programu wymiany między Polską Republiką Ludową a Republiką Francuską, podpisanego w Paryżu w dniu 28 października 1983 r., obie Strony postanowiły przedłużyć Porozumienie na dalsze cztery lata, wprowadzając jednocześnie załączono zmiany.

Warszawa, dnia 28 kwietnia 1984r.

Profesor Witold HENSEL



Profesor François FURET



POLSKA AKADEMIA NAUK
WYDZIAŁ I NAUK SPOŁECZNYCH

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES

PROGRAM WSPÓŁPRACY NAUKOWEJ

Tematy współpracy naukowej, na których realizację przeznaczona zostanie część wymiany naukowców i staży, będą następujące:

HISTORIA

- Badania społeczno-demograficzne nad rodziną w XVI-XVIII wiekach.
- 200-lecie Rewolucji Francuskiej - historia form politycznych zrodzonych przez Rewolucją Francuską i ich oddziaływanie na zewnątrz.
- Wczesne formy przemysłu: nauka, technika i przemysł w XIX wieku.
- Emigracja - studia porównawcze nad ruchami migracyjnymi w XX wieku.
- Obraz i ikonografia: Średniowiecze i współczesność.

HISTORIA KULTURY MATERIALNEJ

- Publikacja wyników badań wykopaliskowych w Dracy i Saint-Jean le Froid jako model publikacji archeologicznej.
- Badania nad "nową archeologią" z perspektywą zorganizowania we Francji kolokwium w 1987 roku.

- 2 -

SOCJOLOGIA

- Socjologia wsi w Polsce i Francji.
- Inteligencja w Ameryce Łacińskiej.

Instytut Historii Polskiej Akademii Nauk i Centre de recherches historiques de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales kontynuować będą współpracę nad historią stosunków społeczno-kulturalnych w czasach współczesnych.

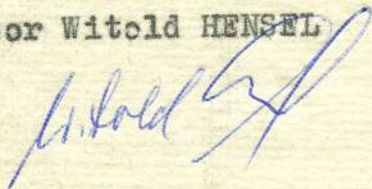
L'École des Hautes Études en Sciences Sociales sygnalizuje możliwość podjęcia współpracy w zakresie ekonometrii i badań nad światowym kryzysem ekonomicznym, rozpoczętym w 1974 roku.

Obie Strony uzgodnią w terminie późniejszym współpracę także w innych tematach.

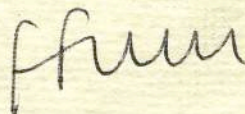
Strona polska potwierdza swoje zainteresowanie współpracą między Instytutem Historii Uniwersytetu Jagiellońskiego i Centre de Recherches Historiques de l'E.H.E.S.S., o której będzie ona informowana.

Warszawa, dnia 28 kwietnia 1984 r.

Profesor Witold HENSEL



Profesor François FURET



PROTOCOLE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE

ENTRE

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES

ET

L'ACADEMIE DES SCIENCES DE HONGRIE

POUR LES ANNÉES 1981-82-83

I. Au mois d'Avril 1980 ont eu lieu à PARIS des entretiens entre les représentants de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales /ci-après E.H.E.S.S./ et l'Académie des Sciences de Hongrie/ ci-après Académie/.

Ont participé aux entretiens

en tant que représentants de l'E.H.E.S.S. :

- Le Président François FURET
- Le Professeur Joseph GOY, Directeur d'Etudes, Directeur du C.R.H.
- Le Professeur Jacques LE GOFF, Directeur d'Etudes
- Le Professeur René MARZOCCHI, Membre du Bureau
- Le Professeur Jacques REVEL, Membre du Bureau
- Madame Muriel JEORGER, Responsable des Echanges Culturels
- Monsieur Yves HERSANT, Maître Assistant E.H.E.S.S.

en tant que représentants de l'Académie :

- Professeur Béla KOPECZI, Membre Ordinaire de l'Académie, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie,
- Mme Suzanne KURTI, Chargée des relations franco-hongroises au Département pour les Relations Internationales de l'Académie.

II. Au cours de ces entretiens qui se sont déroulés dans une atmosphère d'amitié et de compréhension mutuelles ont été examinés et appréciés - conformément à l'article V. du Protocole signé à BUDAPEST le 6 Mai 1975 ainsi qu'à l'Article VIII. du Protocole signé à BUDAPEST le 14 Octobre 1977 - les résultats de la coopération depuis cette date et ont été fixés les buts et les grandes lignes de la coopération future.

III - Les Parties ont constaté que l'Accord a assuré la possibilité aux institutions de sciences sociales fonctionnant sous l'égide des deux organismes de réaliser une coopération variée sous forme de missions, d'études mutuelles, colloques bilatéraux, recherches et publications en commun. Ont été réalisées également - dans l'esprit de l'Accord, mais hors de son contingent - des invitations aux buts scientifiques. Les deux Parties expriment leur satisfaction quant à l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée cette collaboration et pour la qualité des résultats obtenus.

Les Parties ont enregistré avec satisfaction que l'Accord a contribué à l'approfondissement des relations déjà établies entre les chercheurs en sciences sociales des deux pays, à la création de nouveaux contacts et à l'acquisition de nombreux résultats scientifiques de valeur. L'accord a permis notamment d'enregistrer des résultats très intéressants dans les domaines de l'histoire économique et sociale, des études sur les sociétés anciennes, des recherches économiques et des mathématiques combinatoires.

Les deux Parties souhaitent que soient développés les échanges et les recherches en psychologie, pédagogie et ethnologie. Elles feront de leur mieux afin d'assurer aux Institutions intéressées, dans le cadre de l'Accord, la possibilité de poursuivre et d'approfondir leur coopération et de l'étendre, selon les besoins, à de nouvelles disciplines.

IV - Les Parties ont convenu que leurs Institutions effectueront, au cours des années 1981-1983, des recherches en commun et assureront aux chercheurs la possibilité d'acquérir des informations scientifiques et de poursuivre des travaux de recherches dans les deux pays, notamment pour les thèmes énoncés dans l'Annexe I. Les Annexes 2 et 3 fournissent la

liste des rencontres ou colloques et des publications relatifs à la période 1978-83. La partie française souhaite que les colloques bilatéraux soient inscrits au programme d'échanges culturels annuels entre la Hongrie et la France.

V -

Conformément au paragraphe 2 de l'Accord, l'E.H.E.S.S. et l'Académie procèderont à l'envoi, dans chacun des deux pays intéressés, de personnels scientifiques en vue de réaliser les différentes formes de coopération scientifique prévue par l'Accord et le présent Protocole. Chacune des deux Parties réservera aux chercheurs 16 mensualités par an pour ce but.

VI -

La Partie contractante proposant l'envoi d'un chercheur à l'autre Partie sur la base de l'Article V de ce Protocole, lui fournira le dossier du candidat au plus tard 3 mois avant la date proposée de la mission. Le dossier comprendra les données personnelles et professionnelles du candidat ainsi que son programme scientifique et la liste des centres de recherches où il veut se rendre, la date de son arrivée et la durée de son séjour.

VII -

Le montant de l'indemnité ou de la bourse accordée aux chercheurs sera conforme à la réglementation en vigueur dans chacun des deux pays. En cas de besoin et dans la mesure du possible, les deux Parties pourront ajouter un supplément à l'indemnité ou à la bourse fixée par cette réglementation.

Les Parties procèderont par correspondance aux échanges d'informations sur les catégories et les tarifs en vigueur ainsi que sur le montant possible du supplément.

VIII -

A la fin de l'année 1983 les représentants de l'E.H.E.S.S. et de l'Académie procèderont à BUDAPEST à une appréciation des résultats de la coopération. Cet entretien pourra avoir lieu avant cette date avec le consentement mutuel des deux Parties.

IX -

Le présent Protocole peut être modifié et complété avec le consentement des deux Parties.

Ce Protocole a été rédigé et signé à PARIS le 17 Avril 1980 en deux exemplaires identiques français et hongrois, chacun des textes faisant foi.

Pour l'E.H.E.S.S.

Pour l'ACADEMIE



François FURET
Président,



Béla KOPECZI
Secrétaire Général Adjoint